



**ASSOCIATION DES RANDONNEURS ET BALISEURS DU BRIANCONNAIS**

**MJC 35 Rue Pasteur – 05100 BRIANCON**

**Tél : 07 69 05 93 21**

**Site : [www.arbb05.fr](http://www.arbb05.fr)**

**Mail : [arbb05@laposte.net](mailto:arbb05@laposte.net)**

## **CR du CA du 31 août 2018**

**Présents :** Albertin Jean-Paul, Allo Françoise, Berge Aline, Besson Catherine, Brunot François, Da Cruz Michel, Desjours Nadia, Desjours Jean-Yves, Duprez Damien, Glangeau Valérie, Lalaut Bernadette, Léger Michel, Leguay Dominique, Leguay Roger, Liabastre Jean-Jacques, Mignot Daniel, Roque Bernard

**Excusés :** Coopman Cédric, Euverte Françoise, Fievez Gabrielle, Antoine Michel

### **1- Daniel Mignot présente les nouveaux tarifs des licences pour 2018-2019.**

Les tarifs Licence FFRP augmentent de 1 euro par rapport à la saison précédente.

Le CA décide de ne pas augmenter la cotisation ARBB et répercuter uniquement l'augmentation de la licence.

Toutefois, la cotisation ARBB n'ayant pas évolué depuis plusieurs années, il sera annoncé à la prochaine Assemblée Générale en novembre 2018 que cette cotisation augmentera légèrement pour l'exercice 2019-2020. Le journal passe de 6 € à 8 €.

Françoise Allo et Daniel Mignot expliquent les conséquences de la différence de clôture d'exercice d'un mois entre le budget FFRP et le budget ARBB. Il serait complexe de vouloir aligner les deux dates et tant Françoise que Daniel sont satisfaits de leur maîtrise du calendrier.

### **2- Daniel nous présente les statistiques sur les adhérents de l'ARBB par tranche d'âge.**

A la date d'aujourd'hui nous avons 252 adhérents (dont 8 extérieurs et 3 sympathisants) au lieu des 256 de l'année passée à la même époque (dont 18 extérieurs). Les chiffres n'évoluent que très peu ; les moyennes d'âge et le pourcentage hommes/femmes restent aussi sensiblement les mêmes.

### **3- Françoise nous présente l'état des comptes arrêtés au 27 août (voir en annexe). Ces comptes laissent apparaître une gestion saine des finances de l'Association.**

Est abordé le calcul du temps de bénévolat.

Ce calcul avait été décidé lors de la dernière Assemblée Générale mais n'avait jusqu'alors pas été mis en œuvre.

Françoise a préparé un tableau destiné aux Animateurs, Baliseurs, membres du CA et personnes en charge de la numérisation pour leur faciliter la tâche.

Après discussion, il est décidé d'inclure dans cette fiche les horaires de balisage et de numérisation bien que ceux-ci soient déjà inclus dans les bases de données du CDRP.

L'argument final est que même si ces horaires sont calculés doublement le public auquel ces statistiques s'adressent, Communauté de Communes, Communes, n'a aucun accès à celles enregistrées par le CDRP.

La présence d'une Association localement, sa lisibilité et son dynamisme passent entre autres par ces chiffres.

Françoise, Daniel et Roger se mettront d'accord pour envoyer à tous les adhérents concernés une fiche à remplir pour l'exercice se terminant au 1<sup>er</sup> octobre puis une seconde fiche à remplir au fur et à mesure correspondant au nouvel exercice. Cette fiche sera accompagnée d'une notice explicative.

- 4- Catherine Besson enverra à Roger toutes les informations et publications non publicitaires concernant les activités de montagne de façon à ce que les adhérents susceptibles d'être intéressés puissent y avoir accès. CROS, Infos Balises....

- 5- Le principe d'offrir aux animateurs actifs (une trentaine) une tenue avec Logo ARBB est retenu à la majorité (2 voix contre, une voix abstention).

Le choix se porte sur une polaire sans manche.

Françoise se renseignera sur le coût et avisera le CA.

- 6- La fête de la raquette aura lieu le 2 ou le 9 février 2019. Le CA donne son accord sur le site de Ceillac pour le lieu.

Catherine contactera le maire de Ceillac.

Catherine insiste sur la nécessité d'une équipe solide et soudée pour préparer cet événement ; Dominique et Roger Leguay proposent leur aide stratégique ; Michel Da Cruz proposera aussi son aide plutôt sur le terrain.

Catherine, par le biais du site, incitera d'autres adhérents, même non membres du CA, dès la rentrée, pour s'adjoindre à cette première équipe.

Sur le même principe, l'ARBB organisera la fête de la randonnée le 29 Juin 2019; le site suggéré est la vallée des Fonts de Cervières.

La fête annuelle de l'ARBB aura lieu aux Guibertès le samedi 6 octobre.

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu au CIPPA le 4 novembre dans des conditions identiques aux années précédentes : AG suivie d'un apéritif amélioré et d'un dîner.

Daniel s'occupera de la gestion des convocations, des choix de menus... en temps utile.

La Galette des Rois se tirera le dimanche 12 janvier dans la salle du Prorel.

- 7- Catherine relate son entretien avec le gérant Christophe Rubio de « Mountain Concept » (autrefois Go Sport) ; l'ensemble des Membres du CA est opposé à une exclusivité et avant toute autre forme de partenariat, Catherine demande un volontaire pour faire le point par écrit de toutes les remises possibles dans les magasins de sports de Briançon : Andaska, Intersport, Décathlon, Approach, Mountain Concept....

Damien Duprez se porte volontaire.

8- Bernard Roque explique rapidement les changements prévus dans la formation des Animateurs.

Cette formation fera plus appel aux clubs et associations en interne et associera formation sur le terrain à formation par internet. Bernard confirme sa démission en tant que Président de la Commission Formation au sein du CDRP ; il sera remplacé par Monsieur Deloustal. Bernard conserve néanmoins son poste au Comité Directeur du CDRP.

Au sein de l'ARBB nous continuerons à développer de façon régulière, avec l'aide de Michel Da Cruz, les formations à la sécurité, la cartographie, à l'utilisation des DVA, des radios, des cordes...

Cette année, seule Françoise Euverte a suivi la formation pour devenir Animatrice.

Michel Da Cruz partira en stage pour l'obtention du SA2 en Octobre.

9- Jean-Yves, Roger et Bernard se concerteront pour apporter plusieurs modifications à la rubrique photos du site.

Donner une plus grande place au travail des baliseurs et numérisateurs : demander que ceux-ci envoient leurs photos « en action ».

Éviter les doublons entre les photos accueil et les photos sorties.

Équilibrer les photos personnages/paysages.

10- Jean-Jacques Liabastre évoque notre infortune malgré sa bonne volonté pour obtenir une subvention du CNDS ; les critères sont de plus en plus contraignants, les dossiers de plus en plus lourds à monter et ce malgré des séances d'aide proposées par l'ADSCB.

Le dossier, devant tant d'obstacles, pour une subvention FDVA n'a pas été présenté.

Jean-Jacques a passé également un temps infini à comprendre les ressorts de la législation sur les habilitations tourisme dont il est désormais le correspondant dans les Hautes-Alpes.

Les interprétations des textes restent très ouvertes et nécessiteraient une expertise juridique.

Jean-Jacques relate la difficulté à monter un dossier d'habilitation avec un autre club de randonnée du département et avoue avoir grandement gagné en expérience sur le sujet.

Il continue, sans relâche, à se documenter.

Les situations pour le VTT et pour le ski sont encore plus nébuleuses.

## 11- Questions diverses :

- a) Nous demanderons à Gaby de nous créer un plus grand tableau d'affichage pour la MJC car vu les nouvelles fiches de rando, une deuxième randonnée souvent le jeudi, une le samedi et la marche nordique, le tableau devient trop petit.

Si Gaby n'est pas disponible, Michel Da Cruz se propose de nous en construire un.

- b) Michele Lépinette avait demandé si il était possible de refaire une sortie « Luge à l'Izoard » ; tout le monde est d'accord et Michele, instigatrice de la demande est nommée responsable du projet.
- c) La Marche Nordique avait été déplacée au samedi pour permettre aux adhérents encore en activité de pratiquer pendant le week-end.

Il s'avère que pratiquement aucun non retraité ne pratique cette activité. D'autre part l'activité coïncide parfois avec les sorties du samedi de Robert Mureau.

Il est suggéré d'alterner avec d'autres jours de la semaine mais les animateurs arguent que nos adhérents aiment l'idée d'une certaine régularité dans leurs activités.

Il est donc décidé d'animer la Marche Nordique le vendredi ou/et le samedi en fonction de la disponibilité des Animateurs et de la présence d'autres activités le samedi.

Fin de la séance à 19h30

La présidente

Catherine Besson